

Désignation de l'entreprise : SAS OBRAS							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 062 405	FH		FI	1 062 405	937 129
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 062 405	FK		FL	1 062 405	937 129
	Production stockée *					FM	(28 949)	13 495
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 419	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 205	1 238
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 045 081
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	209 963	205 379
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 747	9 563
	Salaires et traitements *					FY	541 327	493 026
	Charges sociales (10)					FZ	177 866	143 421
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	16 185	17 790
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 237	277
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	969 324	873 441
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	75 757	78 422
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 602	2 459
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 602	2 459
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 602)	(2 459)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 155	75 963

Désignation de l'entreprise SAS OBRAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 528
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 490
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 528
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 528)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 959
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 045 081
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	995 414
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	49 668
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 279
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	38	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	9 528		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS OBRAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 42 RUE D'AVRON		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 4 9 6 4 7 2 2 1 0 0 0 1 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, 31122023					
		N-1 31122022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 012	8 003	11 262
		Fonds commercial (1)	AH	AI		21 400	21 400
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	103 101	22 996	32 763
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		1 435	1 435	
TOTAL (II)		BJ	BK	122 113	53 833	66 860	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BN			
		En cours de production de services	BP	BQ	215 561	215 561	244 510
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	CREANCES	Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 015	214 772	186 304
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	20 000	68 319	65 687
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG		221 391	205 584	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		1 565	1 574	
	TOTAL (III)	CJ	CK	22 015	721 607	703 659	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	144 128	775 441	770 519	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	1 435	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS OBRAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 21 400)	DA	21 400	21 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 140	2 140
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	466 767	411 739
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 668	55 029
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	539 975	490 307
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85 541	115 371
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 664	3 910
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 404	20 046
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 854	128 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	13 003	12 129	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	235 466	280 211
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	775 441	770 519
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 214	194 946	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	252	160	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OBRAS

Société par actions simplifiée
au capital de 21 400 euros
Siège social : 42 Rue d'Avron
75020 – PARIS
449 647 221 – RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, après avoir constaté que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à la somme de 49 667,50 euros,

- les réserves facultatives s'élèvent à 466 767,32 euros,

Formant une somme distribuable de 516 434,82 euros, décide de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 100 000 euros, soit un prélèvement de 50 332,50 euros sur les réserves facultatives.

Les capitaux propres se présentent alors de la manière suivante :

Capital social.....	21 400 €
Réserve légale.....	2 140 €
Réserves facultatives	416 435 €
Total	439 975 €

Le dividende ressortant à 200,00 euros par part sociale sera payable à partir de ce jour au siège social, étant précisé que la totalité de la somme distribuée, s'élevant à 100 000,00 euros, sera éligible à la réfaction prévue à l'article 158-3 2° du CGI. Nous vous rappelons cependant que seules les personnes physiques bénéficieront de la réfaction.

Conformément aux dispositions de légales et réglementaires, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices écoulés.

L'assemblée générale déclare être informée que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17,2 % de prélèvements sociaux ;

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veuf) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant